Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

940, boulevard de Normandie
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3A 1A7

Politique d'éducation inclusive (PEI)

Date de révision : 15 février 2023

TABLE DES MATIÈRES

Préambule **2**
Mission et vision de l'établissement 2
Énoncé de politique 2
But de l'inclusion 2
Vision de l'établissement **3**
Obligations légales **4**
Services aux élèves **5**
Droits et responsabilités **10**
Établissement 10
Enseignants 11
Élèves 12
Parents/tuteurs légaux 12
Liens avec les autres politiques **13**
Liens avec la politique d'intégrité 13
Liens avec la politique linguistique 13
Liens avec la politique d'évaluation 13
Liens avec la politique d'admission 14
Bibliographie **15**

Préambule

Mission et vision de l'établissement

La Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot s'est dotée d'un projet éducatif ayant trois enjeux :

1) La réalisation du plein potentiel de l'élève ;
2) La collaboration des acteurs de la communauté scolaire ;
3) Un milieu de vie bienveillant.

La Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et les membres de sa communauté scolaire cherchent donc à s'assurer que les élèves s'épanouissent dans leur établissement et qu'ils réussissent à atteindre leurs objectifs en fonction de leurs capacités. Les acteurs de la communauté scolaire sont appelés à collaborer ensemble pour que leurs efforts afin d'assurer la réussite des élèves soient coordonnés et qu'ils se sentent valorisés dans leur travail.

Dans le cadre du PEI, les élèves réalisent leur plein potentiel en allant au-delà des résultats académiques. De par les élèves qu'ils côtoient et les sujets abordés en classe, ils sont sensibilisés aux autres, tant au niveau local qu'international. La Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot travaille à établir des liens de plus en plus étroits avec la communauté qui l'entoure. Les élèves du PEI ont de nombreux services à leur disposition pour leur permettre de s'épanouir et dans certains cas, affronter les difficultés qu'ils pourraient vivre.

Énoncé de politique

La Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot est une école offrant différents programmes éducatifs différenciés, dans le but de répondre aux besoins et aux capacités de chacun de ses élèves et dont l'objectif est de favoriser la réussite scolaire. Trois programmes sont offerts, soit le régulier, l'adaptation scolaire (FPT, PA, TSA, FPT-PA) et le programme d'éducation intermédiaire du Baccalauréat international.

Notre école doit répondre aux exigences du Ministère de l'Éducation (MEQ) et à celle du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières en ce qui concerne les élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux, notamment en appliquant les mesures nécessaires se trouvant dans les documents suivants :

- Politique de l'adaptation scolaire du MEQ;
- Politique d'évaluation des apprentissages du MEQ;
- Guide de gestion de la sanction des études du MEQ;
- Loi sur l'instruction publique du Québec;
- Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficultés d'apprentissage du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (adoptée le 13 mai 2003)

But de l'inclusion

Notre établissement vise à ce que tout élève ayant des obstacles à l'apprentissage puisse bénéficier des services lui permettant de s'épanouir dans son milieu scolaire.

La Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot cherche à répondre aux besoins des élèves la fréquentant. C'est pourquoi elle a mis en œuvre différents services pour assurer la diversité, l'inclusion et le bien-être de ses élèves. Elle cherche toujours à innover pour favoriser l'épanouissement de ses élèves.

Vision de l'établissement

Depuis l'année scolaire 2019-2020, la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot a mis en place un nouveau test d'admission où les résultats académiques ont définitivement une importance moindre. Le test d'admission mise en effet sur la collaboration et la communication, ce qui rend l'exercice moins stressant et encourage à bien vivre le PEI.

En 2022-2023, l'établissement a créé un plan de développement basé sur l'interdisciplinarité afin d'encourager les enseignants à collaborer davantage ensemble.

Obligations légales

Notre école doit répondre aux exigences du Ministère de l'Éducation (MEQ) et à celles du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières en ce qui concerne les élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux, notamment en appliquant les mesures nécessaires se trouvant dans les documents suivants :

- Politique de l'adaptation scolaire du MEQ;
- Politique d'évaluation des apprentissages du MEQ;
- Guide de gestion de la sanction des études du MEQ;
- Loi sur l'instruction publique du Québec;
- Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficultés d'apprentissage du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (adoptée le 13 mai 2003)

Tout élève du PÉI ayant des besoins éducationnels spéciaux bénéficie des services éducatifs adaptés à ses besoins en fonction des ressources disponibles à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Services aux élèves

Voici donc en détails les différents services offerts à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot afin d'assurer la réussite de tous les élèves :

Passage primaire-secondaire (dépistage)

Afin de préparer la venue des nouveaux élèves de première secondaire l'année suivante, la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot déploie dans ses écoles primaires nourricières une équipe de dépistage composée des ressources suivantes : direction adjointe, enseignant ressource et TES. Le but de cette démarche vise à offrir le plus rapidement et efficacement possible des services adaptés à la réalité de chacun de nos élèves (TDA, TDAH, TSA, etc.), y compris les élèves du PÉI.

De plus, à chaque printemps, les élèves des écoles primaires de notre bassin ont la chance de visiter leur future école secondaire afin de se familiariser avec les locaux, les horaires, les enseignants, etc.

Plan d'intervention

Tout élève de l'école ayant une difficulté identifiée bénéficie d'un plan d'intervention. Ce plan permet de mettre en place des mesures afin d'assurer la réussite de l'élève concerné. Les services dont a besoin l'élève seront précisés également dans ce document auquel tous les intervenants œuvrant auprès de l'enfant participent (parents, enseignants, encadreurs, direction adjointe).

TES disponibles en tout temps

Dans le cadre d'une crise ponctuelle ou occasionnelle d'un élève, ce dernier est référé à la TES de son niveau. Ensuite, un des TES disponibles s'assurera de rencontrer l'élève dans les plus brefs délais (au cours de la période ou durant la journée).

Gestion du stress et de l'anxiété

Soucieuse d'accompagner les élèves du PÉI le plus adéquatement possible, l'équipe du PÉI, en collaboration avec le service à l'élève, a mis en place des ateliers de sensibilisation et de gestion du stress et de l'anxiété. Des ateliers ont été offerts aux élèves de 1re et de 5e année du PEI. En 1re secondaire, les élèves ont été sensibilisés à la gestion du stress lors de deux ateliers. Les

2e cycle du PEI ont vécu des ateliers sur le stress et l'anxiété. Ces ateliers permettaient entre autres de bien comprendre la différence entre le stress et l'anxiété, les distorsions cognitives et des moyens pour y remédier.

Psychologie

Le service de psychologie est principalement utilisé pour les problèmes de santé mentale à évaluer et à traiter (dépression, troubles anxieux, situation de crise). Le service de psychologie demeure confidentiel. Les psychologues peuvent également administrer des tests qui seront des outils pour évaluer divers troubles qui peuvent affecter les élèves. Ils pourront ensuite, à l'aide des résultats, référer les élèves vers les services les plus adéquats.

Orthopédagogie

Lorsqu'un élève a ou reçoit un diagnostic qui nécessite la mise en place de mesures adaptatives lors des évaluations, ces dernières sont présentées à l'élève, à ses parents et aux enseignants concernés puis ensuite être officialisées à l'intérieur d'un plan d'intervention. Un suivi en orthopédagogie est aussi possible en fonction du cas de chacun.

Psychoéducation

Dans le but de travailler les volets comportementaux, disciplinaires, les habiletés sociales, la gestion des conflits ou les situations d'intimidation, un service de psychoéducation est disponible pour les élèves du PÉI. Des suivis et des gestions de crise sont donc réalisés par ce service.

Orientation scolaire

Un service de counseling individuel est offert aux élèves ayant besoin d'être guidés dans leur décision de choix scolaire ou professionnel. Par des rencontres en classe, la conseillère d'orientation aide les élèves à mieux comprendre le système scolaire, ses différents parcours et aborde plusieurs thèmes en lien avec l'orientation scolaire. Elle assure un suivi auprès des élèves qui lui sont référés.

De plus, le service d'orientation scolaire, aidé par l'AVSEC, prend en charge la mise en œuvre du programme des COSP offerts à toutes les années du PEI.

Encadrement et enseignement-ressource

Il est à noter également qu'un service de titulariat est offert à tous les élèves du PÉI, en plus de leur offrir, sur demande ou selon les besoins identifiés, un service d'enseignement-ressource, qui vise essentiellement à accompagner l'élève dans sa réussite par la supervision et l'accompagnement. Les enseignants-ressources peuvent également aider l'élève à acquérir des méthodes de travail et mettre en place des plans de récupération selon les matières qui leur posent des difficultés.

Soutien pédagogique en Langue et littérature (Français) et Mathématique, pour toutes les années du secondaire

Un soutien pédagogique en Français et en Mathématique est offert à tous les élèves de l'établissement. Ce soutien peut prendre les formes suivantes : appui en classe pour aider à répondre aux questions des élèves ou retrait de certains élèves d'une classe afin de leur offrir des ateliers sur des notions moins bien comprises. Les enseignants responsables du soutien pédagogique offrent également des récupérations qui peuvent être personnalisées ou un accompagnement particulier en classe selon les besoins de l'élève.

Aide par les pairs - Mathématiques

Des élèves du 2e cycle offrent de l'aide par les pairs aux élèves de 2e année du PEI.

Soutien pédagogique en Individus et sociétés (Histoire) et en Sciences de 4e année du PEI

Un service de soutien pédagogique est offert pour ces deux matières. Les élèves ayant eu des difficultés à réussir Histoire et Sciences l'année précédente bénéficieront d'ateliers et/ou de rencontres individuelles afin de les aider à réussir.

Francisation

Tout élève nouvellement arrivé au Québec et ne maîtrisant pas le français doit bénéficier de mesures de francisation. Depuis l'année scolaire 2022-2023, la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot a été désignée comme lieu pour les classes d'accueil en francisation au secondaire.

GEP

Le groupe d'entraidants de la Polyvalente (GEP) offrent un support à tout nouvel élève à la Polyvalente. Lors des premières journées d'école, ces élèves formés par des intervenants de l'établissement s'occupent d'aider à diriger les élèves de 1re année vers leurs locaux de classe. Les intervenants, quant à eux, peuvent aider les élèves à ouvrir leur casier.

En cours d'année, tout nouvel élève est associé à un GEP qui lui fait visiter l'école et lui montre ses locaux de classe. Les GEP sont également présents lors des rencontres de parents pour aider à diriger les adultes.

Bibliothèque

La bibliothèque de l'établissement offre différents services aux élèves : recherche de sources, ateliers pour des trousses de lecture ou des thématiques, etc. La bibliothécaire est également responsable de la gestion du plan numérique en collaboration avec les RÉAPO.

Récupérations dans toutes les matières

Chaque groupe de matières bénéficie de récupérations pour chaque cycle de neuf jours. En Langue et littérature et en Mathématiques, les enseignants fournissent 120 minutes par cycle. Pour les autres groupes de matières, il s'agit de 90 minutes.

De plus, des « midis-maths » sont offerts à tous les jours pour les élèves de 2e cycle.

Bonsoir PCAR !

Du lundi au jeudi, de 18h30 à 19h45 sur Teams, un enseignant.e de Langue et littérature, de Mathématiques, d'Acquisition de Langues (Anglais), de Sciences et d'Individus et sociétés est disponible pour répondre aux questions des élèves.

Éducation à la sexualité

Une libération de six périodes est accordée à une enseignante d'Éthique et culture religieuse pour assurer un enseignement des contenus d'Éducation à la sexualité prescrits par le MEQ à l'ensemble des années du PEI.

Des midis causeries sont offerts régulièrement à tous les élèves du PEI. Ces midis visent à aborder de façon informelle des sujets liés à la sexualité et à la santé mentale.

Comité LGBTQ+

Un midi par cycle de neuf jours, des enseignantes et un TES discutent de façon informelle avec les membres de cette communauté afin de parler des problématiques vécues et les aider à s'épanouir dans leur milieu scolaire.

Élèves doués

Actuellement, en Mathématiques, les élèves doués ont accès à des concours mathématiques. Ils peuvent également être des mentors pour des élèves ayant des difficultés.

Établissement

Les différents intervenants de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot travaillent en collaboration afin de soutenir les élèves et leur offrir un environnement scolaire leur permettant de s'accomplir et de s'épanouir.

Droits

- Les intervenants ont le droit de choisir l'approche qu'ils jugent la plus adéquate afin de favoriser l'épanouissement des élèves

Responsabilités

- La direction doit planifier et élaborer les plans d'intervention des élèves ciblés.
- La direction doit s'assurer d'avoir accès aux dossiers des élèves.
- La direction doit assurer une vigie concernant l'application de la politique d'inclusion.
- Les professionnels et le personnel de soutien doivent assurer un suivi auprès des élèves référés.
- Les professionnels et le personnel de soutien doivent animer des ateliers en lien avec des problématiques vécus par les élèves.

Enseignants

Grâce à leurs stratégies d'enseignements variées et leurs évaluations sommatives faisant de plus en plus place à la différenciation, les enseignants contribuent à supprimer les obstacles à l'apprentissage.

Droits

- Les enseignants choisissent les évaluations sommatives proposées aux élèves.
- Les enseignants choisissent les stratégies d'enseignement menant aux évaluations sommatives.
- Les enseignants ont accès aux dossiers des élèves.

Responsabilités

- Les enseignant.e.s doivent respecter le contenu des plans d'intervention des élèves et, le cas échéant, diriger les élèves vers les services les plus adéquats.
- Les enseignant.e.s sont amenés à faire plus de différenciation, que ce soit dans leur enseignement ou dans les évaluations proposées.

Droits et responsabilités

Élèves

Les élèves doivent se mobiliser dans leurs apprentissages et profiter des services offerts à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour s'épanouir dans leur milieu scolaire.

Droits

- Les élèves ont droit aux différents services permettant d'assurer leur réussite scolaire.
- Les élèves ont droit aux différents services permettant d'assurer leur épanouissement, que ce soit à l'école ou à l'extérieur de celle-ci.

Responsabilités

- Les élèves bénéficiant d'un plan d'intervention doivent se mobiliser et participer activement à sa mise en œuvre.
- Les élèves doivent se mobiliser pour profiter des différents services offerts à la Polyvalente selon les besoins qu'ils ont.

Parents/tuteurs légaux

Droits

- Les parents/tuteurs ont le droit d'obtenir les services selon le plan d'intervention de leur enfant.
- Les parents/tuteurs ont le droit d'obtenir les services favorisant la réussite scolaire de leur enfant et/ou son bien-être personnel.

Responsabilités

- Les parents/tuteurs doivent se mobiliser et participer activement à la mise en œuvre du plan d'intervention de leur enfant.
- Les parents/tuteurs doivent supporter et accompagner leur enfant en cas de besoins spécifiques.

Liens avec les autres politiques

Liens entre la politique d'éducation inclusive et la politique d'intégrité

La politique d'éducation inclusive donne la chance à tous d'être intègre puisqu'elle permet à chaque élève de recevoir les services dont il a besoin, et de là même, encourage chacun à réaliser son plein potentiel.

La suppression des obstacles à l'apprentissage ne doit pas entraîner le non-respect des principes d'intégrité intellectuelle. Il faut respecter entre autres le principe d'équité, c'est-à-dire qu'il faut partager équitablement le travail entre tous, peu importe la réalité de chaque membre de l'équipe. Il faut aussi être honnête quant à sa participation à un travail.

Liens entre la politique d'éducation inclusive et la politique linguistique

La politique d'éducation inclusive présente les services offerts aux élèves bénéficiant du service de francisation. Ces élèves peuvent intégrer le PEI et obtenir les services nécessaires à leur réussite.

Liens entre la politique d'éducation inclusive et la politique d'évaluation

L'évaluation est au service de l'apprentissage. Les évaluations proposées aux élèves, de par leur variété, permettent de répondre aux différents styles d'apprentissage des élèves. De plus, les enseignants doivent supprimer les obstacles à l'apprentissage lors des évaluations pour les élèves bénéficiant d'un plan d'intervention.

Liens entre la politique d'éducation inclusive et la politique d'admission

Le test d'admission a été modifié en 2019-2020 afin de le rendre plus inclusif. Dorénavant, la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot cherche à développer des élèves représentant davantage le profil de la communauté d'apprentissage de l'IB. Elle est davantage ouverte aux élèves pour lesquels il faut supprimer les obstacles à l'apprentissage. Elle s'assure ensuite d'offrir les services dont les élèves ont besoin.

Bibliographie

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, « Guide de la gestion des études et des épreuves ministérielles, *http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/guide-de-gestion-de-la-sanction-des-etudes-et-des-epreuves-ministerielles-formation-generale-des-j/* , (Page consultée le 15 février 2023).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, « Politique d'évaluation des apprentissages », *Ministère de l'Éducation du Québec,* http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/evaluation/13-4602.pdf , (Page consultée le 15 février 2023).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, « Une école adaptée à tous ses élèves – Politique de l'adaptation scolaire », *Ministère de l'Éducation du Québec,* http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/politi00F_2.pdf , (Page consultée le 15 février 2023).

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, « Loi sur l'instruction publique », *Ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale,* https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/I-13.3/20010701 , (Page consultée le 15 février 2023).